

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES
FINANCES

DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET

DIRECTION RÉGIONALE DU BUDGET
MOPTI

CONTRAT N°

1924

REPUBLICHE DU MALI
Un Peuple Un But Une Foi

28 JUN 2024

**DRMP-DS⁺
MOPTI**

Prise conformément aux dispositions du Chapitre IV, Article 24 de l'Arrêté N°2015-3721/MEF-SG
du 22 octobre 2015, modifié par les Arrêtés n°2020-1560/MEF-SG du 22 avril 2020 et n°2023-
1292/MEF-SG du 24 octobre 2023 fixant les modalités d'application du décret n°2015-06047/MEF
du 25 septembre 2015 portant code des marchés publics et des délégations de service public.

APPROUVE LE

NOTIFIÉ LE

**OBJET : ACHAT DE MOBILIERS SCOLAIRES (TABLES BANCS) POUR LE
COMpte DE L'ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE MOPTI**

TITULAIRe : NIOMA ENTREPRISE(YOUSSEF NIOMANTA)

NIF 651003005L RCCM A-05 PORT DE PECHÉ 22 MOPTI TEL : 76 03 25 78

MONTANT DU MARCHÉ : 15 576 000 F CFA

DÉLAI D'EXECUTION : 30 JOURS

FINANCEMENT : BUDGET D'ETAT, EXERCICE 2024

SECT-905-905, PROJG : 2.941

CHAPITRE : 22 3 2000 0527 014 051 015

NATURE : 60 6 9 03

DRPCH N° 17 DU 22/05/2024

Ref dossier : 1725/F-2024

ENREGISTRE au Service des Impôts

Recu à Mopti le 26/06/2024

Vol. 18. Fis 408 - 7ème

Mont. intressant quatre mille cinq cent cinquante mille

Etat : bon



DIRECTION GÉNÉRALE DES MARCHÉS
PUBLIQUES ET DES DÉLÉGATIONS DE
SERVICE PUBLIC

DIRECTION RÉGIONALE DES MARCHÉS
PUBLIQUES ET DES DÉLÉGATIONS DE
SERVICE PUBLIC DE MOPTI

N° 0.9.1 DMRP-DSP-MOPTI



Ref: DRCN187/DRR-M de 11 juin 2024

Objet : Rappel d'évaluation des propositions de prix
en réponse à la demande de renseignement et de prix à
convention restreinte N° 17 du 22/05/2024 relatif à l'achat
des matériels scolaires « mèles franca » pour le compte de l'Académie
d'Enseignement de Mocti et le projet de marché y afférent.

Financement : Budget National d'Académie 2024

Par le biais du fax ci-dessous, vous avez bien voulu me soumettre pour avis
juste que, les documents visés à l'objet :

En réponse et après examen du dossier, j'ai l'honneur de vous informer que je n'ai pas d'objection
à l'authenticité provisoire faite par vous sous la p. N°1. NIOLIMA ENTREPRISE pour un montant de
15.576.000 FCFA TTC et un délai d'exécution de 30 jours.

En effet, aux termes de l'article 78.1 du décret N°2013-0001-F-M du 25 septembre 2013, portant
Code des Marchés Publics, il vous revient d'informez les autorités compétentes du résultat de la Délégation de
l'Enseignement et de Prix à Convention Restreinte et me faire parvenir les correspondances pour confirmation.

Par ailleurs, quant au projet de marché, il n'appelle pas d'observations particulières de ma part. Il vous
revient de vous assurer de la disponibilité effective des crédits avant d'introduire le contrat de marché dans
le circuit de signature et d'approbation.

Je vous remercie de votre franche collaboration.

Souleymane NIOLIMA

Ingénieur des Services Economiques

.....
DIRECTION GENERALE DU BUDGET

.....
DIRECTION REGIONALE DU BUDGET
MOPTI

RAPPORT D'EVALUATION DES PROPOSITIONS DE PRIX EN REPONSE A LA DEMANDE
DE RENSEIGNEMENT ET DE PRIX A COMPETITION RESTREINTE N° 17 DU 22 /05/ 2024
RELATIVE A L'ACHAT DE MOBILIERS SCOLAIRES (TABLES BANCS) POUR LE COMPTE
DE L'ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE MOPTI

AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2024

FINANCEMENT : Budget d'Etat

Exercice : 2024

Prog : 2.041

Chapitre : 22 32000 0527 014 051 015

NATURE : 60 6 9 03

CF : 905/410

Réf dossier : 1725/F-2024

Objet: Evaluation des offres en réponse à la demande de Renseignements et de Prix à compétition restreinte N°17 du 22 /05/ 2024 relative à l'achat de mobiliers scolaires (tables bancs) pour le compte de l'Académie d'Enseignement de Mopti.

Référence du Marché : Demande de Renseignement et de Prix à compétition restreinte N°17 du 22 /05/ 2024 relative à l'achat de mobiliers scolaires (tables bancs).

Date et le numéro de la lettre d'invitation : N°17 du 22 /05/ 2024

Date et lieu de dépôt des offres : Vendredi 07 Juin 2024 à 10 heures à la Direction Régionale du Budget de Mopti.

Date et lieu d'ouverture des offres : Vendredi 07 Juin 2024 à 10 heures à la Direction Régionale du Budget de Mopti

Nombre de plis recus : 5

- | | |
|------------------------------|-------------------|
| 1. Entreprise TOURE Bâtiment | NIF : 051002943-H |
| 2. Bocar ARAMA dit Deye | NIF 051002572-R |
| 3. NIOUMA ENTREPRISE | NIF : 051002005-L |
| 4. Entreprise Mamadou KONIPO | NIF : 051002848-F |
| 5. Youssouf A Bocar TEGUETE | NIF : 051002577-Y |

Membres de la commission d'analyse et d'évaluation :

- Souleymane GUINDO Direction Régionale du Budget de Mopti(Président) ;
- Mazé KONE Académie d'Enseignement de Mopti (Membre) ;
- Moussa GUINDO Direction Régionale du Budget de Mopti (Membre).

Déroulement : L'ouverture des plis a eu lieu le Vendredi 07Juin 2024 à 10 heures dans la salle de réunion de la Direction Régionale du Budget de Mopti.

Cette ouverture a donné les résultats ci-après :

- | | |
|-------------------------------|------------------------------|
| 1. Entreprise TOURE Bâtiment: | 16 874 000 F CFA TTC; |
| 2. Bocar ARAMA dit Deye : | 16 225 000F CFA TTC; |
| 3. NIOUMA ENTREPRISE: | 15 576 000 F CFA TTC; |
| 4. Entreprise Mamadou KONIPO: | 17 003 800F CFA TTC; |
| 5. Youssouf A Bocar TEGUETE: | 16 095 200F CFA TTC. |

VERIFICATION DES OFFRES

TABLEAU N°1 : VERIFICATION DE LA FOURNITURE ET DE LA CONFORMITE DES PIECES DEMANDEES

N° Ord	Désignation des pièces	soumissionnaires				
		Pli n°1	Pli n°2	Pli n°3	Pli n°4	Pli n°5
1	Soumission et engagement (datée et signée)	FC	FC	FC	FC	FC
2	Registre du commerce,	FC	FC	FC	FC	FC
3	Certificat de non faillite datant de moins de 3 mois	FNC	NF	FC	NF	FNC
4	Carte d'Identification fiscale (NIF)	FC	FC	FC	FC	FC
5	Quitus fiscal en cours de validité,	FC	FNC	FC	FNC	FNC
6	Attestation de versement de la TVA	FNC	FNC	FC	FC	NF
7	Fournir au moins un marché similaire de fourniture de mobiliers scolaires	FNC	FNC	FC	FNC	FNC

FC : Fourni conforme

FNC : Fourni Non Conforme

NF : Non Fourni

CORRECTION DES ERREURS EVENTUELLES :

Après vérification des offres, aucune erreur ou omission n'a été constatée.

Tableau N°2 : récapitulatif et de comparaison des offres

Direction Régionale du Budget de Mopti

Demande de Renseignements et de Prix à Compétition Restreinte N°17 du 22/05/2024

Date de remise des plis 07/06/2024

Date d'ouverture des plis Vendredi 07 Juin 2024

Lieu d'ouverture DRB-M

N° de pli	Noms soumissionnaire	Montant lu publiquement	Erreur	Montant corrigé TTC/HTT	Observations
3	NIOUMA ENTREPRISE	15 576 000	0	15 576 000	1 ^{er}

Conclusion : A l'issue de l'évaluation et du classement des offres soumises à la demande de Renseignement et de Prix à Compétition Réservée N°17 du 22.05.2014 relative à la livraison de matériels scolaires utilisés lorsqu'en le compte de l'Académie d'Enseignement de Maptali, la commission propose le fournisseur NOKUMA ENTREPRISE (Ville de NIGUIMATA) comme attributaire provisoire du contrat, pour un montant TTC de : **Quinze millions cinq cent soixante seize mille (15 576 060) Francs CFA** pour un délai de livraison de trente (30) jours à compter de la date de notification du contrat.

Maptali, le 10/06/2014

Membres de la Commission :

Nom **Fonction** **Signature**

• Souleymane GUINDO DRB-M (Président) 

• Mamadou KONE AE-M (Membre) 

• Meoussa GUINDO DRB-M (Membre) 